

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly  
Communailles-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20160711\_04

### Séance du 11 juillet 2016

**Nombre de  
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Votants : 14

**Date de la convocation :**

2 juillet 2016

**Date d'affichage :**

18 juillet 2016

L'an deux mil seize, le onze juillet à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Stéphane BERQUAND, Carmen VALLET (procuration à Claudine QUATREPOINT), Anne-Marie MIVELLE (procuration à Florent SERRETTE), Nicolas GRIFFOND.

Étaient absents : Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY, Jean-Yves QUETY.

Mme Claudine QUATREPOINT a été désignée secrétaire de séance.

---

**Objet : Travaux de voirie 2016  
(investissement et fonctionnement)**

Suite au groupement de commande organisé par la communauté de communes du Plateau de Nozeroy, l'entreprise retenue pour les travaux est l'entreprise SJE.

Dans la Commune, les travaux consisteront essentiellement en la pose d'enrobés dans plusieurs rues de Petit-Villard, entre Essavilly et La Grange-des-Prés et en l'entretien habituel des voiries dégradées.

Le conseil municipal approuve le devis prévisionnel présenté par l'entreprise SJE pour un montant de 68 283,50 € HT, comprenant :

- Essavilly – rue du Communal (inv.) : 10 900,00 € HT
- Petit-Villard – rue du Chalet (inv.) : 19 340,00 € HT
- Petit-Villard – rue du Village (inv.) : 11 740,00 € HT
- Petit-Villard – rue de la Chapelle (inv.) : 4 900,00 € HT
- Petit-Villard – rue du Puits (inv.) : 1 971,00 € HT
- Voies forestières (inv.) : 10 882,50 € HT
- Réparations diverses au COLPATCH (fonc.) : 8 550,00 € HT

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette".

*Florent SERRETTE*